

2018

RAPPORT D'ACTIVITÉS

ABARC




TABLE DE MATIÈRES

01. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION ET DU LIEU	2
02. CONTEXTE DU LIEU	4
03. OBJECTIFS ANNUELS POURSUIVIS	5
— CONVENTION TRIPARTITE	5
— PROJET INSTITUTIONNEL ET STATUTS	7
04. MOT DES PRÉSIDENTS	8
05. ACTIVITÉS, ACTIONS ACCOMPLIES	11
— ACCUEIL LIBRE	11
— CONCERTS ET FESTIVALS	13
— VOYAGES ET CAMPS	15
— SORTIES VIA FERRATA, CANYON, PARAPENTE	17
— PROJECTIONS MONDIAL ET CINÉMA EN PLEIN AIR	19
— COLLABORATIONS ET RÉSEAUX	21
— PETITS JOBS	24
— SUIVI INDIVIDUEL	26
— STAGIAIRES HETS	28
06. COMPTES	29
07. PERSPECTIVES 2019	33
08. REMERCIEMENTS	34



01. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION ET DU LIEU

L'ABARC, "Association pour un Baraquement d'Accueil et de Rencontres Communautaires", accueille des jeunes âgé·e·s de 15 à 25 ans :

L'ABARC est un bâtiment en bois dont l'association est propriétaire. Excentré vis-à-vis du reste du village de Vernier, ce lieu se situe dans le Bois de la Grille. La maison comprend une salle polyvalente ayant une capacité d'accueil de 150 personnes, une scène équipée, une cuisine, un bar, un back-stage, un atelier, une réserve de matériel, un bureau et un local d'enregistrement. A l'extérieur, nous disposons d'une assez grande parcelle, ainsi que d'un wagon qui sert actuellement d'espace de stockage et d'un four à pizza mobile. Loin du regard des gens et sans habitations à proximité, cet espace est idéal pour accueillir les adolescent·e·s et jeunes adultes désirant participer à des activités se déroulant

tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du bâtiment. L'ABARC est aussi très prisée par les personnes désirant louer le lieu pour y organiser des événements privés.

Le comité de gestion se compose en 2018 de 7 bénévoles dont chaque membre s'investit activement dans des tâches bien définies.

L'équipe d'animation, quant à elle, compte trois animateur·trice·s socioculturel·le·s totalisant un 175% de temps de travail, ainsi qu'un moniteur bénéficiant de 500 heures de travail par année. Une secrétaire sociale travaillant à 20% se charge de la saisie comptable ainsi que d'une partie des tâches administratives. Enfin, l'équipe accueille en son sein des stagiaires issu·e·s d'horizons différents: stages ECG ou stages HETS de deuxième ou troisième année. En ce qui concerne le public, le lieu est fréquenté par une soixantaine de jeunes âgé·e·s de 15 à 25 ans et pouvant provenir de tout le canton, mais majoritairement de la Ville de Vernier.

02. CONTEXTE DU LIEU

Première ville suburbaine du canton, avec une population de 35'300 habitant·e·s, des indices de population étrangère et jeune nettement supérieurs à la moyenne cantonale ainsi que la plus forte proportion de logements sociaux sur son territoire, Vernier a une population potentiellement plus fragile que bien d'autres communes.

Sa position au croisement de plusieurs axes importants continue d'attirer un grand nombre d'activités tertiaires et secondaires, la population augmente, de nouvelles surfaces habitables vont apparaître : un vaste projet urbanistique est prévu au chemin de l'Etang. Même si la Ville de Vernier est très sensible à la qualité de vie de ses habitant·e·s, il ne fait nul doute que les acteur·trice·s sociaux·ales tels que l'ABARC vont devoir composer avec une population de plus en plus hétérogène. La commune est actuellement divisée en quatre grands quartiers : Vernier-Village, Châtelaine-Balexert-Libellules, Aire-Le Lignon et Avanchets-Cointrin. C'est dans cet environnement particulièrement étendu que l'ABARC intervient.

CONVENTION TRIPARTITE

L'année 2018 aura été riche en réflexion. Ainsi, lors de la convention tripartite réunissant la commune, la FAS'e et les Centres Verniolans, trois objectifs principaux ont été dégagés, en lien avec les besoins ressentis par les travailleur·euse·s sociaux·ales de la commune sur le terrain. Ces objectifs sont les suivants :

1. Une population mixte et hétérogène fréquente et partage différents espaces publics institutionnels.
2. Les personnes issues de la migration connaissent les prestations existantes sur la Ville de Vernier, y ont accès et participent à la vie de la cité.
3. Les 15-25 ans ont une place au sein d'un dispositif socio-culturel et ont accès à l'insertion professionnelle.

Des actions collectives et transversales seront développées par les professionnel·le·s des différentes structures participant à ces groupes sur trois ans. La rencontre entre professionnel·le·s, les réflexions transversales et la mise en commun des ressources doivent permettre de mutualiser les moyens

et d'œuvrer de concert afin de répondre à des problématiques communes aux différents partenaires de la ville.

L'équipe de l'ABARC a décidé, malgré le peu de ressources en terme de personnel dont elle dispose, de participer activement aux réflexions des trois groupes. Ceci s'explique par le fait que l'équipe tend à œuvrer pour plus de mixité au sein de son centre depuis plusieurs années déjà, de par notre proximité et nos échanges avec le Foyer des Tattes, ainsi que parce que notre public cible se trouve dans la tranche d'âge des jeunes de 15 à 25 ans.

En accord avec le comité, les animateur·trice·s se réservent toutefois le droit de quitter un ou plusieurs de ces groupes, si nous devons constater que les actions mises en place afin d'atteindre ces objectifs n'étaient pas en lien avec les besoins de notre public ou si l'organisation de ces dernières demandait un trop grand investissement en termes d'heures de travail à fournir.

PROJET INSTITUTIONNEL ET STATUTS

En 2018, l'équipe, avec le soutien du comité, a pris la décision de réévaluer et d'adapter les statuts, ainsi que le projet institutionnel de l'association. Cette réflexion, débutée en 2018 est toujours en cours et devrait s'achever dans le courant de l'année 2019.

Ayant dressé le constat que la population fréquentant l'ABARC était de plus en plus vieillissante, il devenait nécessaire de revoir la tranche d'âge des jeunes accueilli·e·s dans nos murs. Ainsi, il a été décidé d'élargir nos conditions d'accueil et d'accepter la présence de jeunes ayant jusqu'à 25 ans, contre 22 ans précédemment. Ce vieillissement de la population peut s'expliquer par divers facteurs sociaux : exigences de plus en plus élevées pour accéder au monde de l'emploi, décrochage scolaire, milieu familial peu stimulant, perte de repères, manque de perspectives, difficultés à se projeter dans l'avenir, etc.

En relisant les statuts et le projet institutionnel de l'institution, l'équipe s'est rendue compte que ces derniers ne correspondaient plus à la réalité du terrain actuel qui est en perpétuelle évolution. Ainsi, des modifications y seront apportées courant 2019.



04. MOT DES PRÉSIDENTS

Cette année, nous invitons les membres de l'Abarc à modifier ses statuts afin de repousser la limite d'âge d'accueil des jeunes. Celle-ci passerait de 22 à 25 ans. De fait, sur le terrain, nous constatons que les jeunes ont besoin de plus de temps pour pouvoir quitter ce lieu et poursuivre leur trajectoire avec d'autres interlocuteurs. Cette évolution, relayée par l'équipe d'animation, témoigne de la difficulté que certains jeunes rencontrent pour construire leur autonomie; cela touche plus particulièrement ceux qui ont interrompu leurs études de manière précoce.

Un chiffre nous laisse pensifs: Genève semble avoir le moins bon résultat en ce qui concerne la formation postobligatoire en Suisse. Ainsi, 20 % des jeunes hommes n'ont pas de diplôme (apprentissage, ECG ou maturité) à 25 ans. Les

jeunes femmes semblent légèrement mieux loties, mais au total, ce sont 16,9% des jeunes tous sexes confondus qui restent sans certification à 25 ans¹.

La question agite la petite république et c'est notamment la formation obligatoire jusqu'à 18 ans (FO18) qui déploie des dispositifs pour infléchir ce chiffre. L'Abarc, mine de rien, participe au combat. Les demandes d'accompagnement individuel de la part des jeunes sont en hausse et nous nous réjouissons que la diversité des activités proposées et la durée des liens tissés puissent accroître la confiance qu'ils accordent à l'association.

Nous encourageons les animateurs·trices à être disponibles pour ces demandes et également à développer des compétences spécifiques par le biais de la formation continue. Un lieu tel que l'Abarc est un portail, un passage permettant d'expérimenter la solidarité et le non-jugement. Cela favorise -nous l'espérons- le lien que les jeunes pourront développer avec les structures spécialisées dans l'insertion pour la suite de leur parcours.

Cela étant dit, la question de l'attribution du temps de travail des animateurs·trices reste un sujet délicat et souvent débattu en comité. Tant de projets et si peu de temps disponible. L'Abarc, c'est une toute petite équipe et un petit comité partageant beaucoup d'idées et de grands rêves. Il faut de ce fait chercher un équilibre entre projets individualisés, collectifs et ceux impliquant le réseau communal. La confiance mutuelle nous permet d'y veiller tout au long de l'année tout en continuant à déployer notre créativité. Et par souci de cohérence, nous

1 <https://www.rts.ch/info/suisse/9271839-a-geneve-pres-de-2-jeunes-sur-10-n-ont-pas-de-formation-a-25-ans.html>

avons prévu cette année de mettre à jour notre projet institutionnel afin qu'il puisse être le reflet de l'évolution de l'association.

Pour conclure, nous remercions chaleureusement l'équipe d'animation, les stagiaires, la secrétaire-comptable, ainsi que le comité pour leur participation engagée. Le comité regrette le départ de Corinne Monnier, mais cela nous permet de rappeler que si nous pouvons en tous temps quitter cet engagement, nous pouvons aussi y revenir à tout moment.

Nous remercions également vivement tous les partenaires institutionnels et associatifs qui font partie - directement ou indirectement- de l'Abarc.

Pour le comité

Sandra Muff

Vice-présidente

Philippe Koepfel

Président



05. ACTIVITÉS, ACTIONS ACCOMPLIES

ACCUEIL LIBRE

L'accueil libre a connu une bonne fréquentation en 2018. On peut même dire que cette activité est en hausse par rapport à l'année précédente. Les garçons sont toujours aussi présents, bien qu'un petit groupe de filles vienne régulièrement pendant ces moments de rencontres. En général nous avons ouvert tous les mercredis de 14h à 21h et les samedis de 14h à 19h. Un repas est proposé tous les mercredis et celui-ci est largement plébiscité par tou-te-s les jeunes.

Un soin particulier quant à la qualité des repas est mis en avant, à cet effet nous tenons vraiment à ce que les usager·ère·s puissent apprécier une nourriture

saine. Nous évitons au maximum les plats préparés et privilégions des aliments issus de cultures ou d'élevages estampillés BIO. Au travers de cet exemple nous cherchons aussi à propager un discours pédagogique critique sur la malbouffe qui malheureusement est en phase de devenir un fléau auprès de cette jeunesse, de plus en plus attirée et habituée au fast-fooding, celui-ci étant finalement entré dans les moeurs...

Nous remarquons chez certain·e·s également une très forte appétence envers les boissons (très, très !) sucrées. Toute cette surconsommation développe chez les utilisateur·trice·s de gros problèmes de santé tant au niveau physique que psychologique. Il n'est plus extraordinaire aujourd'hui d'apprendre que cette dépendance (on peut même parler d'addiction) agit de manière nuisible sur le cerveau et peut ainsi engendrer des états dépressifs et des comportements anxieux.

Voilà comment un simple repas du mercredi peut se transformer en une grande question de santé et en discours de prévention durant un simple accueil libre !



CONCERTS ET FESTIVALS

En 2018 l'ABARC a accueilli

12 concerts

Les soirées concerts permettent à des jeunes d'expérimenter l'organisation d'événements festifs. Qu'ils soient en associations ou en collectifs d'étudiant·e·s, l'ABARC est un lieu reconnu pour faciliter au maximum la réalisation de telles soirées.

La mise à disposition du lieu, du matériel son et lumière, le soutien et la collaboration de l'équipe d'animation en amont et lors de la soirée et la mise en place d'un service de sécurité composé de professionnel·le·s du social, permettent de proposer de tels événements dans un environnement sécurisant pour ces jeunes organisateur·trice·s.

L'ABARC fait face à une demande croissante car peu de lieux dans le Canton de Genève proposent de telles conditions.

2 festivals

2ème édition d'Esprit festif : festival à prix libre pour petit·e·s et grand·e·s, qui accueille sur le terrain de l'ABARC environ 2000 personnes en deux jours.

6ème édition de la Death'skalade : Ce festival est né d'un projet de stage d'une étudiante de la HETS.

Trois soirées : Hip-Hop, métal et punk. Ce festival se veut rassembleur et festif. Il a depuis deux ans le soutien financier du contrat de quartier du Lignon.

Ces soirées permettent également de faire travailler nos jeunes à divers postes (bar, pizza, lumière, cuisine...).



VOYAGES ET CAMPS

L'année 2018 a été riche en termes de découvertes de nouveaux horizons pour les jeunes de l'ABARC.

En effet nous avons préparé et mené pas moins de 3 camps/séjours dont 2 qui se sont déroulés à l'étranger : Lac de Neuchâtel, Florence et Oman.

Au total c'est plus de deux semaines de vie en commun avec 12 jeunes que nous avons vécues.

Les camps sont organisés avec les usager·ère·s en fonction de leur situation

personnelle. Nous privilégions la participation à ces activités pour des jeunes en fin de formation ou des jeunes en rupture socioprofessionnelle. Dans les groupes nous essayons de créer des équipes mixtes tant que possible, malgré une plus faible fréquentation des filles pendant l'accueil libre, notamment. En principe nous demandons aux participant·e·s un apport financier assez minime pour ces camps, sachant que les jeunes ont également la possibilité de faire des heures de petits jobs non rémunérés comme contribution.

Afin de pouvoir garantir une bonne cohésion de groupe et prise en charge individuelle, nous limitons l'expérience à de petites formations.

Les buts principaux de ces séjours sont les suivants :

- Ouverture d'esprit et travail sur les préjugés, acceptation de l'autre et ses différences
- Apprentissage de la vie communautaire, échange solidaire dans un groupe mixte, gestion des tensions
- Travail sur les addictions, abstinences
- Dépassement de soi, bien-être physique, psychique, confiance et estime de soi

Ces objectifs sont difficiles à atteindre au travers d'une seule expérience pour un·e jeune, c'est pourquoi nous inscrivons ces voyages dans une démarche beaucoup plus globale qui consiste à passer du temps durant l'année avec les jeunes dans un souci d'écoute, de participation et de respect mutuel.



SORTIES VIA FERRATA, CANYON, PARAPENTE

Cette année aura été encore une fois ponctuée de sorties diverses, essentiellement culturelles, de loisirs, ou sportives : via ferrata, canyoning, parapente, escape room, karting, lac de Neuchâtel, etc. Les sports à sensations fortes rencontrent un grand succès auprès des jeunes. Pourtant, nous constatons que ceux-celles-ci ont encore besoin d'être encadré·e·s afin de participer à ce type d'activité. La peur de l'inconnu ou le fait de devoir se rendre dans un lieu nouveau, peuvent

s'avérer être des freins à leur participation. Malgré le fait d'être accompagné·e·s par des personnes de confiance, dans un cadre sécurisant et à des coûts raisonnables, nous remarquons que les jeunes de l'ABARC peinent à sortir des frontières qu'ils connaissent.

Ces sorties sont aussi pour nous l'occasion de confronter les jeunes à des règles strictes et précises nécessaires à la pratique de telles activités. Ces activités font apparaître certaines compétences que les jeunes ont en eux·elles, mais qu'ils·elles ne parviennent pas à faire émerger dans leur vie quotidienne. Ces moments axés essentiellement sur le sport sont aussi un moyen pour l'équipe d'aborder des questions en lien avec l'hygiène de vie, les questions de consommation, mais aussi celles de l'alimentation. Lorsque ces activités se déroulent en équipe c'est aussi l'occasion pour les jeunes d'apprendre à travailler ensemble, tout en communiquant et en partageant, tout particulièrement dans un monde où la réussite individuelle prime sur le collectif.

Enfin, ces sorties sont aussi un excellent moyen d'échanger avec différents partenaires tels que les TSHM ou le Foyer des Tattes, afin de mettre en place des activités communes, permettant de mutualiser les moyens, de créer des synergies entre les équipes et de mixer les différentes populations fréquentant l'ABARC.



PROJECTIONS MONDIAL ET CINÉMA EN PLEIN AIR

Nous consacrons l'été aux petits jobs avec nos usager·ère·s, en effet la demande est très forte pendant cette période. C'est l'occasion pour nous de pérenniser notre projet de cinéma en plein air. Cette activité demande beaucoup de préparation et de savoir-faire en termes de technique. Les jeunes sont très emballé·e·s par cette animation et beaucoup s'investissent dans la prise de responsabilités face à un public de spectateur·trice·s qui augmente.

Au total plus de 19 séances de projections de films et de matches de la Coupe du Monde de football ont été proposées durant juillet et août : à Vernier, Plan-les-Ouates, Cressy, Mies et Céligny !

Ces séances que nous facturons auprès de nos client·e·s, nous permettent de financer en grande partie les projets de camps que nous menons à l'étranger.



COLLABORATIONS ET RÉSEAUX

Foyer des Tattes

Nous continuons notre collaboration avec le Foyer des Tattes en proposant, conjointement avec une travailleuse sociale hors-murs, des sorties pour les jeunes adultes.

En 2018, nous avons organisé 2 sorties (Aquatris et Vallée de Joux) et 2 week-ends (Saint-Luc et la Forclaz).

Lors de ces sorties, nous partons avec 14 jeunes âgé·e·s de 18 à 27 ans.

Ces moments sont importants pour eux·elle à plusieurs niveaux. Cela leur permet de changer d'air, de découvrir la Suisse, de créer des liens entre eux et avec les travailleur·euse·s sociaux·ales de la Ville de Vernier.

Le fait de partir régulièrement avec les mêmes jeunes, nous permet d'approfondir nos liens et de mieux connaître leurs inquiétudes et préoccupations.

La majorité de ces jeunes ont un permis F ou N et sont donc dans l'attente d'un statut légal ou d'un renvoi dans leur pays. Ces situations les laissent dans un stress permanent et les soumettent à de multiples démarches. Nous avons donc commencé des bouts de suivi avec certain·e·s, surtout concernant des appuis administratifs.

Nous sommes également en lien avec les ASIC du foyer avec qui nous échangeons sur les situations les plus difficiles et essayons de cibler les jeunes les plus isolé·e·s et qui ont un grand besoin de moments de détente loin du foyer.

Depuis cette année, nous collaborons également avec l'association Super Licorne. Un vendredi par mois, nous proposons aux habitant·e·s du foyer des soirées repas et animations diverses (disco, jeux de société, projections de films).

Nous continuons régulièrement à prêter le bâtiment à des habitant·e·s du foyer pour leurs soirées communautaires (baptêmes, mariages). Le foyer n'étant pas adapté à ce genre d'événements.

Ces exemples de collaborations ne sont pas exhaustifs, l'ABARC collabore avec de nombreux partenaires communaux et cantonaux tout au long de l'année sur divers projets.



PETITS JOBS

Outre les accueils libres et les diverses sorties ou séjours, un temps important de notre travail consiste à encadrer les usager·ère·s de l'ABARC lors de petits jobs.

Que cela soit lors des soirées concerts, des projections cinéma, montage et démontage de fêtes, bonhomme hiver en collaboration avec le Quart'île, nettoyage et entretien de notre bâtiment, nos jeunes sont présent·e·s à chacune de ces activités pour travailler.

En plus de l'aspect pécunier qui est important pour eux·elles, ces moments leur

permettent d'acquérir du savoir-faire, de se confronter à des publics divers et de développer un savoir-être adéquat à chaque situation.

Pour certain·e·s, c'est aussi un moyen de sortir de chez eux·elles et d'être actif·ve·s. Les jeunes adultes en rupture depuis plusieurs années nous expriment très souvent leur ennui quotidien. Ils·elles sont dans une routine et une passivité de plus en plus pesantes. Ainsi le fait de travailler avec nous leur donne l'occasion de rompre cet isolement.

Ces moments en petit groupe leur permettent de créer de nouvelles synergies et de développer des liens entre eux·elles.

Il est aussi intéressant pour nous d'utiliser ces moments pour approfondir notre relation avec eux·elles dans un cadre plus individuel.



SUIVI INDIVIDUEL

Durant l'année écoulée, l'équipe d'animation a aussi répondu à de nouvelles demandes de la part des jeunes fréquentant le lieu. Des demandes de soutiens individuels plus poussés sur certains sujets particuliers ont émergé : désendettement, insertion socio-professionnelle, recherche de logements, etc.

Plusieurs éléments peuvent expliquer l'augmentation de ce type de suivi. Tout d'abord, des liens de confiance ont été établis avec les groupes de jeunes fréquentant le centre durant ces derniers mois. Ceux-celles-ci se sentent plus à l'aise pour parler des difficultés qu'ils-elles rencontrent avec l'équipe d'animation,

ainsi que pour demander de l'aide sur ces sujets. La mise en place d'un travail de réseau et la multiplication des échanges avec différents partenaires tels que QUALIF, le SCOS, Point Jeunes, etc., permettent aussi à l'équipe de répondre plus rapidement aux demandes des jeunes, qui ont souvent une culture de l'immédiateté et ne parviennent pas toujours à supporter la frustration de devoir attendre. Par ailleurs, la majorité des jeunes venant à l'ABARC atteignent bientôt l'âge limite d'accueil du lieu. Cet effet de seuil crée un sursaut de conscience chez certain·e·s d'entre eux·elles, qui se re-mobilisent afin de faire évoluer leur situation.

Nous pouvons ajouter que les sorties et voyages organisés avec l'ABARC permettent d'être en relation sur du plus long terme avec notre public. Ces moments privilégiés sont utiles afin de faire apparaître certaines difficultés, certains comportements que nous ne remarquons pas lors de nos échanges ponctuels. Ces éléments sont repris et travaillés par la suite avec les jeunes, lors de suivis individuels notamment. Aujourd'hui, nous constatons que ces suivis portent leurs fruits et que certaines situations complexes commencent à s'éclaircir.

STAGIAIRES HETS

Toujours soucieuse de participer à la formation des futur·e·s professionnel·le·s de l'animation, l'ABARC a accueilli, cette année encore, deux stagiaires.

Le premier, étudiant de dernière année HETS, a terminé son stage à fin mars en menant à bien son projet de réflexion autour de l'accueil libre.

Enfin nous avons accueilli en octobre une stagiaire ECG maturité spécialisée qui termine son stage à l'ABARC en juillet 2019.

Cet accompagnement de stagiaires se fait en équipe et un suivi individuel est mené par un référent de terrain reconnu comme praticien formateur.

Une évaluation continue entre le terrain et l'école permet un apprentissage de qualité et rassurant dans un cadre atypique que représente souvent l'ABARC pour les étudiants·e·s.

Carouge, le 18 mars 2019
JJH - 2012

A l'Assemblée Générale Ordinaire
des Membres de
l'ASSOCIATION « ABARC »
Route de Vernier 151
1214 Vernier

Mesdames, Messieurs,

Conformément au mandat que vous nous avez confié, nous avons vérifié, selon les dispositions légales, les comptes arrêtés au 31 décembre 2018, dont le bilan présente un total de **CHF 172'355.33**. Celui-ci, ainsi que le compte de profits et pertes pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018 sont reproduits en annexe.

Notre contrôle a été effectué selon les normes reconnues par la profession. Celles-ci requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable.

Nous avons contrôlé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages.

Ainsi, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation du bilan et du compte de profits et pertes dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Sur la base de notre examen, nous sommes en mesure de vous recommander d'approuver les comptes tels qu'ils vous sont soumis, présentant une perte de **CHF 6'590.42**.

L'organe de vérification :

H&G FIDUCIAIRE Sàrl
Jean-Jacques HELD



Annexe : Etat financier au 31.12.2018 (comparé avec celui de l'exercice précédent)

Association « ABARC »

Vernier

BILAN AU 31 DECEMBRE 2018

(avec pour comparaison le bilan au 31 décembre 2017)

	<u>31.12.2018</u>	<u>31.12.2017</u>
	CHF	CHF
<u>ACTIF</u>		
Actifs mobilisés		
Liquidités	23'249.18	32'735.11
Débiteurs	0.00	0.00
Actifs transitoires	<u>0.00</u>	<u>344.50</u>
Total actifs mobilisés	<u>23'249.18</u>	<u>33'079.61</u>
Actifs immobilisés		
Mobiliers, machines, matériels	14'225.90	12'585.39
Bâtiment	254'096.25	254'096.25
./. Fonds d'amortissement bâtiment	-119'216.00	-103'622.00
Solde bâtiment	<u>134'880.25</u>	<u>150'474.25</u>
Total actifs immobilisés	<u>149'106.15</u>	<u>163'059.64</u>
TOTAL DES ACTIFS	<u>172'355.33</u>	<u>196'139.25</u>
<u>PASSIF</u>		
Fonds étrangers		
Passifs transitoires	2'661.50	1'500.00
Crédits à long terme	14'400.00	21'600.00
Fonds d'investissement bâtiment	122'710.25	133'864.25
Fonds d'investissement véhicule	<u>0.00</u>	<u>1.00</u>
Total des fonds étrangers	<u>139'771.75</u>	<u>156'965.25</u>
Fonds propres		
Capital	39'174.00	42'208.50
Perte sur exercice	<u>-6'590.42</u>	<u>-3'034.50</u>
Total des fonds propres	<u>32'583.58</u>	<u>39'174.00</u>
TOTAL DES PASSIFS	<u>172'355.33</u>	<u>196'139.25</u>

Association « ABARC »

Vernier

COMPTES DE PROFITS ET PERTES DE L'EXERCICE 2018

(avec pour comparaison le compte de profits et pertes de l'exercice 2017)

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
	CHF	CHF
<u>PRODUITS</u>		
Revenus des biens	6'014.18	4'994.02
Revenus divers	27'754.48	22'756.55
Subventions ordinaires	77'714.00	79'300.00
Subvention Fase	278'814.25	285'232.50
Fonds d'investissements	11'154.00	11'154.00
Produits exceptionnels	0.00	0.00
Total des produits	<u>401'450.91</u>	<u>403'437.07</u>
<u>CHARGES</u>		
Charges de personnel	294'613.40	303'275.50
Valeurs locatives	5'204.65	10'750.50
Assurances	6'269.25	4'130.10
Travaux	8'944.20	8'763.10
Mobilier matériel	4'302.82	11'133.77
Charges locaux	3'839.20	6'683.70
Matériel et équipements	870.00	0.00
Accueil, animations	23'280.06	13'694.61
Sorties organisées	22'300.45	6'019.87
Concerts et festival	9'120.70	10'836.20
Frais entretien véhicule + carburant	3'829.66	1'598.30
Fourniture bureau	730.20	831.15
Téléphones fixes et portables	1'016.35	1'020.30
Cotisations extérieures	603.45	413.45
Frais bancaire et postal	459.75	2'965.30
Charges administratives	700.05	594.00
Frais assemblée	1'415.20	1'291.15
Frais affranchissements et imprimés	1'184.97	297.00
Dédommagements au personnel	808.90	950.00
Total des frais généraux	<u>389'493.26</u>	<u>385'248.00</u>
Charges exceptionnelles	0.00	2'805.12
Amortissements	<u>18'548.07</u>	<u>18'418.45</u>
Résultat de l'exercice	<u>-6'590.42</u>	<u>-3'034.50</u>

Association « ABARC »

Vernier

Annexe au bilan 2018

Désignations	
	CHF
1) Buts de l'association : Dans un objectif général de prévention et de promotion de qualité de vie, l'association et le personnel sont chargés d'une action socio-éducative et socioculturelle de développer des espaces d'expérimentation personnels et collectifs, auprès des jeunes de 15 à 22 ans	
2) Membres du comité: MM. Philippe Koeppel (Président), Mmes Sandra Muff (Vice-Présidente) et Barbara Steger (Trésorière) ; Christophe Galetti, Xavier Delfosse	
3) Organe de contrôle : CGR-Fiduciaire Sàrl	
4) Créanciers	14'400
5) Actifs transitoires	0
6) Immobilisations corporelles : voir inventaire et valeur assurance mobilière	197'956
7) Valeur d'assurance-incendie des immobilisations corporelles	547'000
8) Provision du croire	néant
9) Fonds d'investissement	122'710
10) Passifs transitoires	2'662
11) Fonds propres	32'584

07. PERSPECTIVES 2019

Cette année, l'équipe d'animation et le comité vont finaliser la révision du projet institutionnel et la modification des statuts de l'association.

Nous allons également poursuivre et pérenniser les projets avec le Foyer des Tattes en collaboration avec les TSHM et l'association Super Licorne. Nous aimerions également développer des actions en lien avec les questions liées à la migration telles que des cours de français pour les habitants du foyer.

L'ABARC va poursuivre sa participation active aux réflexions développées lors des séances tripartites et à la mise en place d'actions en lien avec les objectifs poursuivis lors de ces séances. Ces actions ont aussi pour but de développer les collaborations entre les différents acteurs Verniolans, afin de répondre aux problématiques communes.

08. REMERCIEMENTS

Le comité et l'équipe d'animation remercient particulièrement :

les usager·ère·s de l'ABARC _ les membres de l'association ABARC _ les habitant·e·s de Vernier _ le Conseil Administratif de la Ville de Vernier _ le Conseil Municipal de la Ville de Vernier _ le Service de la Cohésion Sociale de la Ville de Vernier _ le Service de la Culture de la Ville de Vernier _ le Service des Espaces Verts de la Ville de Vernier _ le Service Ecoles et Locations de la Ville de Vernier _ le Centre d'Entretien de la Ville de Vernier _ la FAS'e et la FCLR _ le Quart'île _ les TSHM de la Ville de Vernier _ les îlotiers et la Police Municipale de la Ville de Vernier _ Maria Kaplanidou, infographie _ le Foyer des Tattes _ J.C. et Barth pour l'installation et l'entretien des lumières de scène _ le service de sécurité présent lors des soirées _ Mur d'Eau, Genève

Pour leur soutien financier :

la Ville de Vernier _ la FAS'e

Le comité :

Philippe Koeppel, président _ Sandra Muff, vice-présidente _ Corinne Monnier, membre _ Christophe Galetti, membre et délégué FCLR _ Dolly Capovilla, membre _ Sophie Philipona, membre _ Jean-Claude Jaquet, délégué communal

L'équipe d'animation :

Kevin Beauverd, animateur 50% _ Thierry Zanella, animateur 50% _ Virginie Durussel, animatrice 75% _ Fabienne Font-Baumann, secrétaire, comptable 20% _ Kevin Dousse, moniteur _ Manuel Barrios, stage HETS 5ème année FTP _ Leïla Capovilla stagiaire maturité spécialisée ECG

AVEC LE SOUTIEN DE:



VERNIER 
Une Ville pas Commune

